

BULLETIN MUNICIPAL
N°92 - DÉCEMBRE 2024

Joyeuses Fêtes

Glos

LA GAZETTE

www.glos.fr



P 13
Le colis de Noël



P 16
Les Archers



P 20
Cercle des Jeunes
d'Autrefois



Sommaire



P 3-4
Édito



P 4-6
Conseil Municipal



P 7
Zoom sur une habitante



P 8-9
Le recensement



P 10-12
Glos Actus



P 13
Colis de Noël



P 14-15
Le mot de l'école et l'APE



P 16
Les Archers



P 17
Courtonne Glos Karaté do



P 18
AS Glos



P 19
Les Anciens combattants



P 19
L'Union



P 20-21
Cercle des Jeunes d'Autrefois



P 22-24
Lu pour vous



P 25-28
**Démarches en Mairie,
déchetteries,
civisme et infos pratiques**

État civil



MARIAGES

Mme Cindy LAILLER et
M. Yannick BREDEVILLE
se sont mariés le 20 juillet



DÉCÈS

Mme Jeannine LAIGNEAU
née JUILLET est décédée le 18 juillet
Mme Jacqueline DUVAL
est décédée le 7 octobre
M. Frank BAZIL est décédé
le 26 octobre



NAISSANCES

Aria CAPRON est née le 29 juillet
Naël LECONTE BOMPAIN est né
le 7 septembre
Isaïah DJOUADA est né
le 24 septembre
Jeanne CHEVAL est née
le 3 novembre
Augustin DUDONNE est né
le 4 décembre

Directeur de la publication : Bernard BROISIN-DOUTAZ
Secrétaire de rédaction : Sandrine CREVEL SWIDER
Impression : Lexo Imprimerie à Lisieux
Dépôt légal : Décembre 2024
Création : www.designbynat.fr

Edito



Une fois n'est pas coutume, je ne vais pas commencer mon éditorial en vous informant des travaux que nous avons réalisés au cours de l'année, j'y viendrai après, mais des travaux que nous n'avons pas pu entreprendre, et non des moindres. J'avais déjà évoqué ce sujet pour la voirie dans la gazette du mois de juin.

Il s'agit de la voirie d'une part et de la rénovation thermique de l'école d'autre part. Ce sont deux niveaux de dépenses très conséquents que je rappelle : respectivement 242000 € et 174000 €, pour lesquels nous avons demandé des subventions, comme nous en avons la possibilité.

Nous ne les avons toujours pas eues, et sans elles nous n'avons pas les moyens de financer l'intégralité de ces travaux. Pour la voirie nous avons dû parer au plus pressé en effectuant ce qu'il fallait pour sécuriser certains chemins, rebouchage, nettoyage, et nous continuons à le faire.

S'agissant de l'école nous avons également demandé des subventions auxquelles nous pouvions prétendre...sans succès. Nous avons sollicité le « fonds vert » un système mis en place pour la rénovation énergétique. Il nous a été répondu que les mesures envisagées et chiffrées que nous avons budgétées étaient insuffisantes, elles ne représentaient que 30% de l'objectif visé en matière de rénovation alors qu'il devait être de 40% ce que nous ignorions et ce après avoir fait procéder à un audit énergétique.

Nous n'allons pas abandonner, nous allons inscrire ces deux sujets dans le budget 2025 que nous sommes en train d'élaborer.

Nous avons tout de même entrepris un certain nombre de choses, réalisées ou en cours à ce jour, que je vais citer, et dont vous trouverez le détail dans les pages qui suivent, dans la rubrique Glos Actus.

- Au stade : Isolation du plafond des vestiaires, remplacement des luminaires par des led, réfection du tableau général basse tension, pose de 4 radiateurs fluide caloporteur, remplacement des portes et fenêtres, d'une partie de la clôture grillagée
- Aux Sorbiers : Curage de la mare dans l'arboretum, pose d'une clôture en bois autour
- Défense incendie route de Courtonne
- Presbytère : remplacement de la porte d'entrée
- Nouveau système d'alarme à l'école et à la mairie
- Remplacement des volets de l'ancien logement
- Installation de l'aire de jeux
- Réalisation de trois terrains de pétanque

Je voudrais aborder maintenant d'autres sujets, et notamment le nouveau projet de lotissement qui avait été évoqué dans la gazette de juillet sous le titre : demande d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU à vocation d'habitat. Il se situerait sur une partie de la parcelle AC110, face au stade, le long du chemin des Moulins, sur une superficie de 1,5 Ha, en zone 1AU, et permettrait la construction de 22 logements.

Pour que cette demande soit validée il faut que le permis d'aménager (délivré en février 2022) du lotissement « Le val

de Colandon » soit retiré par l'aménageur qui en disposait. Nous n'avons reçu aucune demande pour ce projet, et il s'est avéré que sa réalisation sur le plan technique était bien plus compliquée que prévu, qu'il fallait revoir les accès...d'où la décision qui a dû être prise dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisation Intercommunal. Il resterait toutefois en zone 2AU.

Le véloroute : il a été ouvert à la circulation cet été et il connaît un grand succès, il est apprécié par les marcheurs, les joggers, les cyclistes, les familles avec des enfants. Nous en sommes ravis.

Pour l'agrémenter un peu plus, des plantations vont être réalisées dans le courant de ce mois.

J'en viens maintenant au morceau de choix, le budget 2025. Je l'ai dit plus haut, nous avons commencé à l'élaborer en faisant le point sur nos capacités financières, en passant en revue ce qu'il y aurait à faire et en priorisant certains domaines, par nécessité notamment.

Nous inscrirons de nouveau les travaux de voirie ainsi que ceux pour l'école, sans doute avec moins d'équipements pour la rénovation énergétique, dans l'immédiat.

En matière d'équipements pour l'école nous prévoyons dix ordinateurs en remplacement de ceux existants qui donnent des signes de faiblesse. Le remplacement également de tous les voilages anciens dans les classes, plus occultants et de meilleure qualité.

Au stade poursuite et achèvement de la clôture grillagée qui en a bien besoin.

Réfection de la peinture de la grande salle des Sorbiers et de la cuisine du presbytère.

Entourage des fenêtres du presbytère. Reprise de concessions au cimetière.

Numérisation des actes d'état civil.

Remplacement d'une trentaine de mâts et de foyers lumineux afin de diminuer nos factures d'énergie et de maintenance.

Poursuite de la plantation d'arbres dans l'arboretum.

Ceci est l'essentiel, d'autres points seront peut-être ajoutés au cours de nos prochaines réunions...

Passons à un tout autre domaine : l'aire de grand passage pour les gens du voyage, envisagée de

nouveau sur la ZAC. Je vous laisse le soin d'en prendre connaissance avec les coupures de presse mises dans la rubrique « Lu pour vous ». Dossier très compliqué qui va faire l'objet de nombreux débats. Affaire à suivre.

Enfin, nous allons faire l'objet d'un recensement à partir du 16 janvier (voir le document qui s'y réfère). Merci de bien accueillir les enquêteurs et de participer à ce recensement en répondant aux questions posées. Ceci est très important, car le résultat peut conditionner l'octroi d'un certain nombre de mesures pour notre commune, et faire par exemple des simulations sur la variation des effectifs à l'école.

Cette année s'achève dans un climat politique pesant, avec un

avenir incertain pour plusieurs secteurs, dont ceux touchant aux collectivités. Espérons que la sagesse et la raison l'emporteront...

Dans ce contexte difficile, je vous souhaite de passer un joyeux Noël, de bonnes et belles fêtes de fin d'année. Que vous puissiez en profiter pleinement.

Comme chaque année, le conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le 11 janvier, à 11 heures, à la salle Les Sorbiers, Chemin de Chambray.

**Votre Maire
Bernard Broisin-Doutaz**

Conseil municipal

L'ensemble des comptes rendus de Conseils Municipaux est consultable sur le tableau d'affichage numérique situé à l'extérieur devant la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE LOISIRS DE LA VILLE DE LISIEUX – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 :

Afin de donner la possibilité aux familles demeurant dans la commune de GLOS d'inscrire leurs enfants dans les centres de loisirs appartenant à la Ville de Lisieux pendant les vacances scolaires et les mercredis, la commune contribue au financement de cet accueil à hauteur de 6,10 € par jour et par enfant pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 ;

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DUE PAR LES OUVRAGES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE

Considérant que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de fixer pour l'année 2024 les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement comme suit (tarifs encadrés par le décret du 27 décembre 2005):

Domaine public routier :

- 48,27 € par kilomètre et par artère en souterrain
- 64,36 € par kilomètre et par artère en aérien
- 32,18 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EPANDAGE DES BOUES ISSUES DE LA STATION D'EPURATION DE LISIEUX :

Le projet consiste en l'agrandissement et l'actualisation du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Lisieux, sur 36 communes du Calvados et de l'Eure. L'objectif de ce nouveau plan d'épandage est :

- ✓ d'une part, d'actualiser les parcelles et les potentialités d'épandage des agriculteurs déjà engagés et
- ✓ d'autre part, d'engager de nouveaux agriculteurs pour augmenter les surfaces et les potentialités d'épandage. Le but est de pouvoir gérer avec suffisamment de surfaces, l'épandage des boues de la station d'épuration.

**PLUI DE L'INTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE
NORMANDIE – DEMANDE D'OUVERTURE A
L'URBANISATION DE LA ZONE 2AU A VOCATION
HABITAT – EVOLUTION DE LA DEMANDE
SUITE A LA REPONSE DES GESTIONNAIRES DE
RESEAUX :**

Dans l'OAP initiale de cette zone à urbaniser, la superficie de la zone 2AU est de 6,5 ha soit 98 logements possible (ce nombre trop important de logements n'est pas en adéquation avec la taille de la commune et avec les infrastructures existantes).

Les réponses faites par les gestionnaires de réseaux (notamment pour l'alimentation en eau potable) obligent la commune à modifier sa demande d'ouverture de la zone 2AU :

Pour ces raisons, il est demandé l'ouverture de la zone 2AU chemin des Moulins, avec une capacité de 22 logements (identique à l'actuelle zone 1AU).

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 SEPTEMBRE**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS :

Considérant la nécessité de modifier le poste permanent d'adjoint technique à temps non-complet 32h/35 à compter 1er octobre 2024.

Ce poste est modifié en vue d'augmenter le temps de travail de 32h à 35h hebdomadaire en raison d'un accroissement des missions.

Le tableau des emplois est ainsi modifié,

EMPLOIS PERMANENTS

Filière : technique

Cadre d'emploi : adjoint technique

- effectif : 6 (35h/35, 35h/35, 35h/35, 35h/35, 33h/35, 22h/35)

Filière : administrative

Cadre d'emploi : attaché : effectif 1 (35h/35)

Cadre d'emploi : rédacteur principal 2ème classe effectif : 1 (26h/35)

Filière : sociale

Cadre d'emploi : ATSEM 1 (26h/35)

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 OCTOBRE**

**REVISION DU SCOT SUD PAYS D'AUGE : DEBAT
SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET
D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) :**

Le Conseil Municipal :

• prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT Sud Pays d'Auge en révision.

• prend acte des échanges intervenus lors du débat sans vote sur les orientations générales du Projet d'Aménagement Stratégique portant sur la révision du SCoT Sud Pays d'Auge.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE :

Dans le cadre de la saisine de comité social territorial, le conseil municipal propose les montants suivants

concernant la protection sociale complémentaire :

Pour la protection sociale complémentaire SANTE, l'employeur propose de verser :

• 25€ par agent, 10€ par conjoint, 8€ par enfant et 15€ pour 2 enfants et plus (versement directement à l'agent), uniquement dans le cas d'une complémentaire santé labellisée.

Pour la protection sociale complémentaire PREVOYANCE, l'employeur propose de verser :

• 15€ par agent, (versement directement à l'agent), uniquement dans le cas d'une complémentaire prévoyance labellisée.

**AUDITS ENERGETIQUES DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX :**

Voici les conclusions par bâtiments :

• Ecole :

Problème :

- Isolation moyenne de l'enveloppe thermique
- Renouvellement d'air à améliorer
- Production et émission de chauffage peu performante
- Eclairage (non LED) de performance moyenne et avec une durée de vie réduite

Solutions :

- Renforcement et isolation des parois
- Mise en place de ventilations régulées
- Remplacement des systèmes de chauffage
- Généralisation de l'éclairage LED avec régulations optimisées

• Presbytère :

Problème :

- Volume chauffé important sans régulation automatisée
- Enveloppe thermique non isolée
- Production et émission de chauffage peu performante
- Infiltrations d'air

Solutions :

- Renforcement et isolation des parois verticales
- Amélioration de l'étanchéité à l'air
- Remplacement du système de chauffage
- Régulation de la ventilation

• Mairie :

Problème :

- Volume chauffé important
- Menuiseries moyennement performantes
- Production et émission de chauffage peu performantes
- Eclairage (non LED) de performance moyenne et avec une durée de vie réduite

Solutions :

- Renforcement et isolation des parois verticales
- Remplacement des menuiseries
- Remplacement des systèmes de chauffage
- Généralisation de l'éclairage LED

Concernant la rénovation énergétique de l'école, le cout évalué des travaux en fonction du pourcentage d'économies prévisionnelles identifiées est de :

- 20 500€ d'investissement en travaux pour 20% d'économies réalisées
- 250 000€ d'investissement en travaux pour 40% d'économies réalisées
- 530 500€ d'investissement en travaux pour 60% d'économies réalisées

Un complément de l'audit énergétique de l'école a été demandé à l'entreprise AD3E afin d'être en phase avec les objectifs fixés par l'Etat, et de bénéficier des subventions fond vert en 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Dépôt de permis de construire pour une carrosserie automobile du groupe MARY.
- Aire de grand passage : création d'un collectif composé de riverains et d'entreprises se trouvant à proximité du site choisi par la CALN.

RESSOURCES HUMAINES

- Renouvellement des chèques déjeuners : renouvellement des titres restaurant à partir du

1^{er} janvier 2025 au bénéfice du personnel communal. La valeur faciale du titre restaurant est de 8€ et la participation de la commune est de 60% de la valeur du titre.

- Participation pour la protection sociale complémentaire santé (dans le cadre d'une procédure de labellisation) : les montants mensuels de participation employeur sont de 25€ par agent, 10€ par conjoint, 8€ pour un enfant et 15€ pour 2 enfants et plus.

- Participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance (dans le cadre d'une procédure de labellisation) : le montant mensuel de participation employeur est de 15€ par agent.

- Renouvellement du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) instauré en 2017. Les montants de IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) retenus sont les montants maximums de chaque groupe présent dans la collectivité.

Hypnothérapeute — à Glos

Marie-Laure Michel

**Thérapies brèves
Hypnose Ericksonienne & PNL**



Tél. : 06 77 99 31 08

[5, LOTISSEMENT LE GLOS DES POMMIERS
14100 GLOS]



www.hypnotherapie-lisieux.fr - marie-lauremichel@neuf.fr

Sur RDV uniquement



**ATELIER
de
COUTURE**

Tous travaux de retouches
Création de vêtements et
d'ameublement
Cours de couture et de tricot

Delphine Zangs

☎ **06 75 98 59 07**

✉ delphinezangs@gmail.com

📷 [ateliercouturedelphine](https://www.instagram.com/ateliercouturedelphine)

4 rue de la gare - 14100 Glos



Zoom sur une assistante familiale

C'est une profession définie et réglementée en France, souvent désignée sous le terme de famille d'accueil. C'est l'activité d'accueil et d'hébergement de mineurs placés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Il existe plusieurs critères pour être famille d'accueil :

- avoir un casier judiciaire vierge
- avoir une chambre libre et aménagée pour que le jeune dispose d'un espace privé
- que l'ensemble des membres du foyer soit d'accord pour accueillir un jeune

Cette profession est exigeante, elle nécessite une vocation à toute épreuve et, il y a de moins en moins de personnes qui l'ont. Et elle n'est pas très bien rémunérée.

C'est un sujet plusieurs fois évoqué dans les médias avec de nombreux témoignages de familles d'accueil et de jeunes, garçons et filles, qui ont été placés dans ces familles.

Ayant connaissance d'une dame qui exerce cette profession à Glos, je lui ai demandé si elle voulait bien me faire part de son expérience. Elle m'a donné son accord en gardant l'anonymat vous le comprendrez.

Née dans une famille de huit enfants, ils étaient souvent onze à table car sa mère avait quelquefois la garde d'enfants « de l'assistance publique » tel qu'on le disait à l'époque. Elle a également élevé des neveux et des nièces, et était la tutrice d'un neveu qui avait un handicap... Une passion partagée avec son mari et ses enfants.

Entrée dans la vie active elle n'a pas commencé tout de suite

cette profession, ne la connaissant pas sur le fond. C'est à l'occasion d'une rencontre avec l'une de ses cousines qui la pratiquait qu'elle a décidé de se lancer avec l'accord, indispensable, de son mari et de ses deux enfants. Elle monte un dossier, elle a un contrôle des assistantes sociales pour le logement. Et elle a son agrément en 2008 et elle accueille son premier enfant, âgé de 6 ans, venant d'une famille d'accueil, séparé de son frère.

Cet enfant est resté plusieurs années avec eux ; ils l'emmenaient avec eux en vacances, en voyage, sachant qu'ils n'étaient pas obligés de le faire mais, pour ne pas faire de différence avec leurs enfants, ce qui n'est pas toujours évident.

Sollicité au départ de cet enfant, la famille accueille un autre enfant, un peu plus âgé que le précédent, venant d'une autre famille d'accueil et d'une fratrie de cinq enfants.

Une précision importante : la famille d'accueil ne connaît pas les raisons pour lesquelles les enfants ont été retirés à leurs parents.

Quels enseignements tirer de ces expériences ?

C'est une profession difficile à bien des égards. Au début et en général, c'est ce que l'on pourrait appeler la lune de miel. Et il faut réussir le plus vite possible l'intégration de l'enfant en s'adaptant à sa personnalité, ses exigences, à son comportement qui peut être très fluctuant, aux rapports avec ses propres enfants ; veiller à ce qu'il n'envahisse pas trop l'intimité de la famille, ne pas

lui donner trop d'amour parce qu'il peut vous étes retiré, si les éducateurs s'en rendent compte lors des visites à domicile ou dans un lieu neutre. Tous les 2 ans il y a les audiences judiciaires en présence de l'enfant qui peut s'exprimer, ces audiences pouvant aboutir à l'arrêt du placement, au retour dans sa famille.

Chaque enfant bénéficie d'un suivi psychologique dont il faut tenir compte. Les éventuelles rencontres avec les parents biologiques sont plutôt difficiles et cela se comprend. La famille d'accueil n'a pas le droit d'être contre les enfants.

Il faut absolument prendre beaucoup de recul, essayer d'élever ces enfants comme les siens, gérer les moments difficiles que peut rencontrer l'enfant accueilli.

Ce sont sensiblement les mêmes sujets, les mêmes difficultés que partagent les assistantes familles lorsqu'elles se rencontrent. Mais elles sont conscientes qu'elles jouent un rôle important.

Mon interlocutrice me disait qu'à son point de vue, pour rendre les choses plus faciles il était préférable de ne pas avoir d'enfant pendant la période d'accueil.

Je tiens à la féliciter, je la remercie sincèrement pour cet entretien que je tenais à vous faire partager, et qui sait, donner l'idée à certaines familles d'accueillir des enfants à leur tour, beaucoup sont en attente.

Bernard Broisin-Doutaz

Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à **compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !

Recensement

NOS AGENTS RECENSEURS



Paul-Bernard ROUVIERE



Alain SOLER,
notre agent communal

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération à compter du 13 janvier 2025. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

**VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN DOCUMENT
D'ICI LE 20 JANVIER 2025 ?**

**CONTACTEZ LA COMMUNE :
02 31 62 70 43**

Glos Actus

SPORT APRÈS L'ÉCOLE

Afin de remplacer Madame Sandrine Halbout qui ne pouvait plus assurer les séances les mardi et jeudi, nous avons engagé Antony Beausset qui a commencé le 4 novembre. Bienvenue à lui.

EMPLOIS JEUNES

Comme l'an passé nous avons engagé 5 jeunes gens cet été, Noah Jarnoux, Océane Boissée, Redjda Lou-Ann, Nolan Marivier pour des durées allant de 3 à 5 semaines, afin d'aider nos employés municipaux pendant cette période chargée de l'année.

Ils ont effectué, entre- autre, des travaux de peinture, de nettoyage, de tonte, de désherbage, notamment au cimetière. Merci à tous les quatre pour leur implication, leur bonne humeur, et le travail qu'ils ont réalisé parfois sous un chaud soleil.

Et Blanche Gassen qui a consacré plusieurs semaines à la restauration et la mise à jour de notre site internet, que nous remercions également.



LE HARAS DE GLOS À L'HONNEUR

Au cours du salon NORMANDY HORSE-MEET'UP les 26 et 27 septembre à Deauville, Céline Delahaie,



gérante du Haras de Glos a reçu le prix de l'innovation des mains des organisateurs du salon. Récompense méritée après cette belle réalisation.

NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL

Benjamin Leseigneur a été engagé le 1^{er} octobre, en remplacement de Benjamin Dumont. Vous l'avez sans doute déjà croisé dans la commune.

LE PRESBYTÈRE

Ci-après la photo de la nouvelle porte du presbytère, l'ancienne ayant fait son temps. Beau travail de la société PIRATT.



LES TERRAINS DE PÉTANQUE

Une partie de pétanque ça fait plaisir !...Les amateurs de pétanque vont pouvoir se distraire et faire de belles parties avec trois nouveaux terrains de pétanque à la place de l'ancien qui n'en était pas vraiment un, qui avait de l'âge, et qui était mal sécurisé.



L'AIRE DE JEUX

Nous en avons parlé il y a déjà quelque temps, elle a été installée mi-octobre, à l'arrière du citypark.

Elle comporte une tour, avec un toboggan, pour les enfants de 3 à 8 ans, trois jeux à ressort, une table de ping-pong, ainsi qu'une table de pique-nique qui sera prochainement mise en place.

Je sais qu'elle sera appréciée par les enfants et par les nounous qui l'attendaient avec impatience.

Pour l'instant la tour et les jeux sont enrubannés afin de leur laisser prendre place, et laisser le sol se tasser après toute la pluie que nous avons eue.



COUP DE PATES FAIT LE BUZZ AVEC SON MUFFIN OLYMPIQUE

Le muffin au chocolat servi au village olympique durant les Jeux olympiques Paris 2024 a fait le tour des réseaux sociaux et...de la terre entière. Le buzz est venu par le nageur norvégien Henrik Christiansen et ses vidéos Tik Tok dans lesquelles il partageait son engouement pour ces muffins au chocolat.

Sodexo en charge de la restauration durant les Jeux olympiques Paris 2024 en a écoulé 2000 par jour durant la quinzaine olympique.

Les vidéos de « Muffin Man », tel qu'il est surnommé deviennent virales et le restaurant new-yorkais Issiki Matcha a l'idée d'en importer 300 et d'ouvrir un pop-up (fenêtre publicitaire) dans la semaine. Une queue de plusieurs heures se forme avant l'ouverture pour vivre l'expérience du « muffin

olympique », vendu 10,89\$ l'unité...Tout est écoulé à l'ouverture !

Un grand coup de chapeau à Coup de Pates, le fabricant de ce fameux muffin « intense au cœur coulant de chocolat », installé depuis plusieurs années à Glos.

LES NOUVEAUX BOULANGERS

Depuis la mi-septembre, Tanguy Binet et Amélie Daragon ont repris la boulangerie Aux Plaisirs d'Antan, ouverte de nouveau 6 jours sur 7 (fermeture le mercredi) pour le plus grand plaisir des habitants, avec la même équipe de vendeuses. Ils possèdent également une boulangerie à Orbec. Bienvenue dans notre commune.



ALVA

Basée à Beuvillers depuis de nombreuses années, la société ALVA fait partie d'un groupe français qui est spécialisé dans la collecte, le traitement des matières premières fraîches et le conditionnement des matières grasses.

C'est une activité industrielle très encadrée par des règles et des autorisations plutôt draconiennes.

Malgré toutes les mesures prises au fil des années cette activité génère des mauvaises odeurs, qui se diffusent dans la commune de Beuvillers mais également dans Glos. Elles sont difficilement supportables. Aussi de nombreuses personnes concernées ont demandé à la société ALVA d'organiser une réunion à ce sujet.

J'ai participé à cette réunion qui s'est déroulée au sein de l'entreprise le 28 Novembre.

Les dirigeants sont tout à fait conscients de ces problèmes et que les mesures qu'ils ont déjà

prises se sont révélées insuffisantes. Après de longs échanges, ils nous ont informé qu'une étude et un diagnostic étaient réalisés, depuis plusieurs mois, afin de déterminer la provenance de ces odeurs, leur fréquence, leur dispersion, leur localisation.

Cela s'avère difficile, mais ils se sont engagés à trouver des solutions au plus vite. Ils ont mis en place un site avec lequel les personnes concernées pourront communiquer sur le ressenti de ces odeurs, l'heure, la durée, le lieu, tout ceci de nature à enrichir les actions en cours.

Espérons que cela avance vite pour le plus grand bien des personnes impactées.

LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Ce n'est pas la première fois que je vous en parle, ni la dernière sans doute. Nous avons appris une bonne nouvelle : le projet de centrale photovoltaïque au sol, développé sur la commune de Glos franchi une dernière étape. Il a été retenu dans le cadre du dernier appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie et la société APEX qui le porte depuis le début fait partie des lauréats.

Cette distinction témoigne de la solidité du projet et de son alignement avec les objectifs nationaux de la transition énergétique. Elle marque une étape déterminante pour la mise en œuvre de cette installation.

La préparation du chantier va commencer au printemps, et les travaux ne débuteront qu'en septembre sachant qu'il est interdit de les faire pendant l'été.

LE CIMETIÈRE

Son entretien devient de plus en plus difficile faute de pouvoir utiliser des produits phytosanitaires, et qu'il a fallu plusieurs journées de désherbage cet été pour enlever toutes les mauvaises herbes, travail pas facile avec toutes les petites allées de

notre cimetière. Aucune commune n'échappe à ce problème.

Je partage les propos de nombreux élus qui ont dit qu'à l'avenir il faudra s'habituer à voir de l'herbe dans les cimetières, pas de mauvaises herbes bien sûr ! Et peut-être, pourquoi pas faire appel à des bonnes volontés qui viendront épauler les agents de la commune de temps en temps... Et enfin demander à tout le monde d'assurer l'entretien autour de leurs tombes.

BEAU PARCOURS

Félicitations à notre jeune conseiller municipal, Sélim KEHIL, qui va intégrer dès le mois de février prochain l'Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux, en qualité d'auditeur de justice.

Cette formation l'amènera à exercer les fonctions de magistrat, qui était l'un des objectifs qu'il s'était fixé depuis des années et qu'il a atteint avec beaucoup de travail et de détermination.

ÉCONOMIE

Deux nouveaux permis de construire ont été déposés et validés, l'un pour la société FIMA qui va s'installer sur la ZAC les Hauts de Glos, l'autre pour le groupe Mary dans le but de construire un atelier de carrosserie.

Comme certains d'entre vous ont pu le constater les travaux engagés par la société Knorr Bremse sur la partie parking avancent bien. ceux concernant la construction de la nouvelle unité devraient démarrer au début de l'année 2025.

Enfin une nouvelle plutôt sympathique et encourageante : la société Galva Normandie qui avait démarré avec une quinzaine de personnes il y a quelques mois a vu son effectif passer à 51 personnes au début de ce mois.

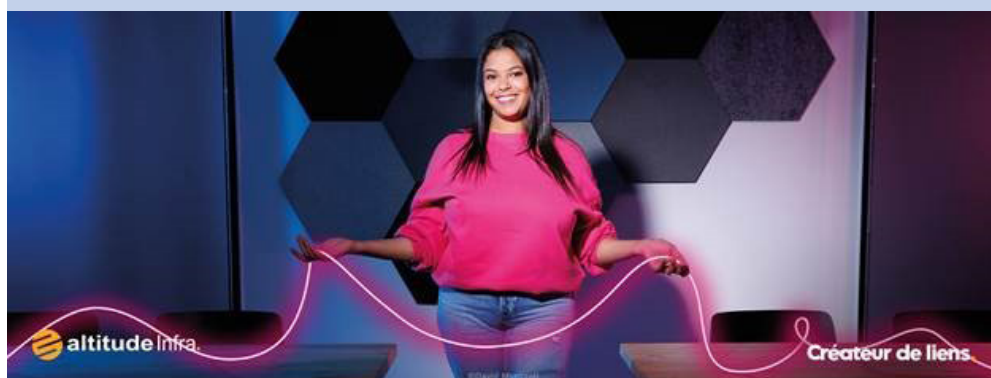
Concernant la ZAC il reste un peu plus de 5 hectares disponibles.

PERMANENCE FIBRE A LA MAIRIE POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Comme vous le savez, la délégation de service public Altitude Infra Calvados a pour missions :

- De coordonner la construction du Réseau Fibre Calvados Normandie
- D'assurer la gestion et la commercialisation auprès des opérateurs présents sur le réseau
- D'exploiter, en assurant la maintenance du Réseau Fibre Calvados Normandie.

Le Réseau Fibre Calvados Normandie est déployé à 100 % sur l'ensemble de la commune.



Afin de pouvoir répondre aux interrogations des administrés et anticiper l'arrêt du cuivre, **Altitude Infra Calvados organise une Permanence Fibre au sein de notre commune le jeudi 14 janvier de 15h30 à 17h30 à la mairie.**

Le Colis de Noël



Les photos prises lors du goûter de Noël peuvent être visionnées sur l'écran tactile de la mairie à la rubrique « photos »



La remise des colis de Noël s'est déroulée à la salle Les Sorbiers, le jeudi 12 décembre, de 14h30 à 18H.

Près de 80 participants étaient présents, ils ont pu apprécier une animation musicale

avec Audrey et Christophe, et un goûter dans une salle accueillante, bien décorée comme en attestent les photos jointes. Ce sont 119 colis qui ont été distribués, pour 75 couples et 44 pour des personnes seules.

Merci à Huguette Houssaye, 1^{ère} adjointe, à plusieurs membres du conseil municipal qui se sont joints à elle, à Sandrine Crevel, secrétaire, Sylvie Dubourg, responsable



de la restauration à l'école, au personnel communal, pour l'organisation de cette cérémonie. Merci également à Angélique Périni, notre conseillère départementale, pour sa présence.

Nous avons une pensée pour les personnes qui n'ont pas pu y participer ; elles pourront retirer leur colis à la mairie, ou se le faire apporter quand elles ne peuvent pas se déplacer.

A toutes et à tous nous souhaitons de bien profiter de ce colis et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.





Le mot de l'école

DE NOUVEAUX PROJETS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

C'est une rentrée sereine pour l'école. 91 élèves sont inscrits et répartis dans les quatre classes habituelles.

Cette année, l'école entre dans un dispositif d'auto évaluation puis d'évaluation externe qui aboutira à la rédaction de son nouveau projet d'école l'an prochain. C'est un travail qui mobilisera l'équipe enseignante une partie de l'année.

Plusieurs projets sont prévus, avec le cycle habituel de natation qui commencera cet hiver pour la classe des grandes sections CP, puis tout au long du printemps

pour les CE et les CM. L'initiation au tir à l'arc pour les CM devrait être renouvelée avec l'association ACPA.

Les élèves participeront également à une rencontre chorale avec d'autres écoles de la circonscription en fin d'année. Le Permis Vélo et le savoir rouler à Vélo va également être relancé pour que nous puissions aller plus facilement sur Lisieux avec les plus grands élèves en Vélo sans avoir besoin d'un transport en bus systématiquement et ainsi profiter de la belle piste cyclable

fraîchement aménagée.

La Mairie vient également de valider le renouvellement du parc informatique d'ordinateurs portables destinés à la classe mobile. Ces derniers permettront de travailler à nouveau efficacement les compétences numériques au sein de l'école.

La direction de l'école et toute l'équipe enseignante souhaite à toutes les familles et à tous les élèves une excellente année scolaire !

Nicolas MAUCARRE
Le Directeur

L'APE

DE BEAUX PROJETS

EN PERSPECTIVE

Nous avons tenu notre assemblée générale le 10 octobre 2024. Cette année de beaux projets en perspective.

Remise en état de toutes les trottinettes et des jeux de la cour de l'école.

Le Père Noël est passé juste avant les vacances apporter les cadeaux des classes et de la garderie.

À cette occasion, les enfants ont partagé un goûter et sont repartis avec une figurine au chocolat.

La sortie de fin d'année est pour le moment encore en réflexion, mais nous ne doutons pas qu'elle sera géniale encore une fois.

Pour financer ces projets et les prochains, l'APE a retenu les manifestations suivantes :

Du 05 au 26 novembre, une vente festive a eu lieu (pâtes à tartiner, sablés, cacahuètes caramélisées, pâtes de fruits, meringues, santons...), qui a été suivie par la tenue d'un stand le 07 et 08 décembre au marché de Noël de Saint Martin de Mailloc.

Une prévente de sapins de Noël, les acheteurs pouvaient aller les choisir à Intermarché.

Une tombola des rois pour gagner une délicieuse galette des rois de la boulangerie Aux plaisirs d'Antan de Glos.

Le repas dansant le 15 mars à la salle des Sorbiers.

Le vide grenier le 27 avril au stade. La kermesse et sa célèbre tombola le 15 juin.

Et la traditionnelle vente de gâteaux tous les vendredis à l'heure de la sortie.

Nous espérons une participation maximale des familles afin que toutes ces collectes soient un succès et que les projets à venir puissent aboutir.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe de l'APE

Dépenses de fonctionnement inscrites au compte financier unique de la commune de GLOS

	classes maternelles	classes élémentaires	TOTAL
Nombre d'élèves inscrit en septembre N-1	36	55	91
DÉPENSES OBLIGATOIRES			
Les frais de personnel pour l'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement , ce qui inclut outre la classe et ses accessoires, les aires de récréation, les locaux sportifs, culturels ou administratifs ...	9 281,67 €	14 180,33 €	23 462,00 €
les autres frais liés aux locaux affectés aux activités d'enseignement : chauffage, eau, électricité, nettoyage, produits d'entretien ménager, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance (photocopieur, extincteurs, ...), assurances, ...	7 438,95 €	11 365,05 €	18 804,00 €
l'entretien et, s'il y a lieu, le remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement	972,79 €	1 486,21 €	2 459,00 €
la location et/ou la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents	484,22 €	739,78 €	1 224,00 €
les dépenses de contrôle technique réglementaire (extincteurs, installations électriques)	301,45 €	460,55 €	762,00 €
les fournitures scolaires (matériels pédagogiques et ouvrages à usage collectif), les dépenses pédagogiques et administratives nécessaires (registres, imprimés, téléphone, affranchissement, redevance TV...)	1 947,96 €	2 976,04 €	4 924,00 €
la rémunération des personnels communaux (salaire et charges)	57 251,00 €	34 602,25 €	57 251,00 €
la rémunération des intervenants extérieurs , recrutés par la commune, chargés d'assister les enseignants pendant les heures d'enseignement prévues dans les programmes officiels de l'éducation nationale	0,00 €	0,00 €	0,00 €
la quote-part des services généraux de l'administration communale nécessaire au fonctionnement des écoles publiques primaires communales	500,04 €	763,96 €	1 264,00 €
le coût des transports et d'accès (tickets d'entrée) pour emmener les élèves de leur école aux différents sites pour les activités scolaires correspondant aux enseignements réguliers nécessitant un déplacement hors de l'école (piscine, gymnase, salle de sport, bibliothèque municipale...) ainsi que le coût d'utilisation de ces équipements	1 075,25 €	1 642,75 €	2 718,00 €
TOTAL DES DÉPENSES OBLIGATOIRES	79 253,33 €	68 216,92 €	112 868,00 €
Coût moyen par élève (dépenses/élève par niveau)	2 201,48 €	1 240,31 €	

Les Archers

du Cœur du Pays d'Auge

UN DÉBUT D'ANNÉE PROMETTEUR POUR L'ACPA



1^{ère} place pour l'ACPA



Benjamin, 3^e aux championnats de Normandie



Podium Lexovien

L'année a commencé sous les meilleurs auspices pour l'ACPA, qui continue d'écrire une belle page de son histoire sportive. Avec un nombre d'adhérents en constante progression, atteignant cette année 61 licenciés, le club se distingue par son dynamisme et l'engouement qu'il suscite, aussi bien auprès des jeunes que des adultes.

Un succès qui rayonne !

Le 8 octobre, la mairie de Lisieux a organisé une cérémonie pour mettre à l'honneur les sportifs de notre ville qui se sont illustrés lors des récents concours et compétitions. Parmi les sportifs distingués, notre archer Benjamin Ablin pour sa 3^e place lors des championnats de Normandie.

Un grand bravo à notre sportif, et rendez-vous pour de nouveaux défis et de belles victoires à venir !

Des résultats qui brillent

Lors des compétitions récentes, l'association a décroché plusieurs

podiums grâce à ses archers talentueux. Nous comptons actuellement plusieurs médailles d'or, d'argent et de bronze. Nous espérons confirmer ces performances lors des prochains championnats départementaux, régionaux et pourquoi pas nationaux, où nos archers comptent bien défendre fièrement les couleurs du club.

Une discipline en plein essor : le tir de parcours 3D/Nature

Le tir de parcours, discipline exigeante et spectaculaire pratiquée en pleine nature, connaît également un bel essor au sein du club. Les archers spécialisés dans cette discipline ont brillé lors des dernières compétitions, avec plusieurs podiums. Ces résultats sont le fruit d'un travail acharné des archers de parcours pour améliorer et agrémenter le terrain de tir. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide jamais démentie de la municipalité de Glos.

De beaux projets à venir

Portée par un début d'année prometteur, l'association poursuit son élan avec enthousiasme. Comme nous l'évoquions dans notre dernier article, l'ACPA a récemment obtenu son agrément auprès de l'Éducation Nationale, une reconnaissance qui ouvre de nouvelles perspectives.

Grâce à cet agrément, les élèves de l'école Charles Baudelaire ont eu l'opportunité de découvrir le tir à l'arc lors d'une initiation. L'enthousiasme rencontré auprès des jeunes a été tel que l'expérience devrait être renouvelée au printemps, pour continuer à partager la passion de notre discipline avec la nouvelle génération.



Les archers de parcours qui ont brillé lors des compétitions

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez consulter notre site web à l'adresse <https://www.acpa-lisieux.fr>, notre blog à <https://acpaysdauge.blogspot.com> ou nous contacter par mail à l'adresse acpa.paysdauge@gmail.com

Karaté do Courtonne Glos

BELLE SAISON

POUR LE CLUB DE KARATÉ



Notre club de karaté se porte bien, avec une remontée progressive des licences.

5 de nos licenciés gradés sont allés le week-end du 1^{er} novembre à un stage au Kremlin Bicêtre ; stage organisé par Kofukan France avec 2 maîtres japonais : Maître Omi et Maître Tomihama.

Nous avons une ceinture noire 1^{er} dan et une 2^e dan en préparation

Nos cours ont lieu le mardi salle des Sorbiers à Glos de 18h00 à 19h30.

KARATE DO Courtonne Glos
 PITHON Véronique - secrétaire
Site internet :
courtonnegloskarate.fr
Tél : 06 35 43 35 31

AS Glos



Une troisième année pour le club de foot de Glos avec comme ambition le maintien en D3. Cette année c'est Benjamin Brunet qui est le coach de notre équipe senior et avec quelques nouvelles recrues dans l'équipe il faut apprendre à travailler et jouer ensemble.

Actuellement 9^{ème} du championnat et avec plusieurs blessés nous essayons de maintenir le cap afin d'atteindre l'objectif fixé. Pour la saison prochaine nous allons former un arbitre afin de pouvoir continuer à évoluer et nous gardons en tête la possibilité de la création d'une équipe pour les enfants.

Cette année nous tenons à remercier la mairie pour l'investissement dans les infrastructures afin de permettre le meilleur déroulement de chaque entraînement. Les clôtures sont actuellement en train d'être totalement refaites et les vestiaires ont été isolés et les radiateurs changés, d'autres travaux sont en projet pour 2025. De notre côté nous avons financé de nouveaux filets pour le terrain d'entraînement et l'amélioration du coin convivial dans le club house.

Pour le premier semestre de 2025 il y aura un loto d'organisé (date à venir) afin de pouvoir continuer à investir dans le club et son fonctionnement.

L'esprit familial du club ne cesse de se renforcer d'une année sur l'autre et il est toujours possible de nous rejoindre soit pour la saison en cours ou bien pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook AS Glos.

L'ensemble de l'équipe et les membres du bureau vous souhaitent à tous de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Inès THOUIN - Présidente de l' AS GLOS
06 69 05 10 34 - as_glos@yahoo.com



Anciens combattants

Réfractaire et appelés de Glos - Beuvillers



**Journée nationale du 11 Novembre
Commémoration de la victoire, de la paix
Jour Anniversaire de l'Armistice
Et Hommage à tous les morts pour la France**
La cérémonie aux Monuments aux Morts a eu lieu
à GLOS et à BEUVILLERS comme chaque année.



L'Union



UNE ANNÉE CALME

Cette année 2024 fut calme pour votre comité des fêtes et de loisirs l'Union-Glos.

IMPORTANT, Tous les adhérents s'unissent pour vous faire passer ce petit mot : « Si vous avez envie de vous investir dans votre village, que vous avez des idées d'animations... Nos portes sont grandes ouvertes, venez nous rencontrer, nous faire part de vos projets le :

- **Vendredi 10 Janvier 2025 à 20h00 :**
pour l'Assemblée générale. »

Une autre date à noter dans votre agenda :

- **Dimanche 23 Mars 2025 :**
Vide dressing informations au 06 88 63 48 89

Nous espérons que vous noterez ces 2 dates dans votre agenda sur ces derniers mots d'un récit court et bref nous vous souhaitons du bon temps pour cette fin d'année et nous vous souhaitons une belle année 2025.

**Le mot de votre
comité des fêtes**

**PETIT RAPPEL : les poubelles de la salle des fêtes
ne sont pas des poubelles publiques les bénévoles
doivent parfois faire des tours à la déchetterie,
faire le tri de vos déchets, remettre dans des sacs.
Merci de respecter ce petit rappel.**



LOCATION DE LA SALLE

280 € week-end - 140 € la journée
1 € le couvert / pers.

Contact : Mme Gatinet - **02 31 62 63 88**

Cercle des Jeunes d'Autrefois

d'Autrefois



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 16 JANVIER 2025

Voyage annuel du 19 septembre



Voyage annuel du 19 septembre

Notre voyage annuel a eu lieu le jeudi 19 septembre 2024 à Honfleur et Plateau de Grâce en présence de 33 personnes. Ce voyage s'est déroulé sous un beau ciel bleu avec un départ de Glos à 7h 45 puis nous avons fait un premier arrêt au Clos St Gatien pour un petit déjeuner et ensuite nous avons visité le Manoir des Evêques à Canapville. En fin de matinée, nous avons effectué

une croisière de 1h 30 partant de Honfleur en direction du Pont de Normandie puis retour à Honfleur. Vers 13 h, nous avons déjeuné au restaurant des deux Ponts autour d'un bon repas avant de partir pour le plateau de Grâce. Arrivés au plateau de Grâce, nous avons une splendide vue au Mont Joli et après la visite de la Chapelle Notre-Dame de Grâce. Avant de repartir vers Glos, nous avons eu

un temps libre de 1h pour flâner dans le port de Honfleur ou s'asseoir à une terrasse.

A l'arrivée vers 19h, un repas buffet froid nous attendait à la salle de l'Union.

Le dimanche 13 octobre en présence de 42 personnes, l'association a offert aux anciens de Glos et à ses adhérents d'autres communes un repas concocté par le Conseil d'Administration autour d'un couscous sur des tables bien décorées. Ce repas a été suivi par un loto qui a récompensé de nombreux participants.

Le vendredi 29 novembre, nous nous sommes rassemblés avec le Club de Marolles pour aller voir un cabaret spectacle au casino de Luc Sur mer.

**Le Président,
Philippe HEMET**



Voyage annuel du 19 septembre



Voyage annuel du 19 septembre



Repas du 13 octobre



Cabaret spectacle au casino de Luc-sur-Mer, le 29 novembre



RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS À VENIR EN 2025 :

Pour information, l'Assemblée Générale de notre Association aura lieu **LE JEUDI 16 JANVIER 2025** à la Salle des Sorbiers à 14h 30 suivie par la Galette des Rois.

DIMANCHE 23 MARS :

Repas annuel à la Salle des Sorbiers à 12h 30 suivi d'une tombola.

JEUDI 12 JUIN :

Journée de la forme à Glos à la salle de l'Union.

JEUDI 11 SEPTEMBRE :

Voyage annuel

DIMANCHE 12 OCTOBRE :

Repas des anciens à la salle des Sorbiers suivi d'un loto

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2024 :

Repas d'automne à la salle des sorbiers

Si vous êtes intéressés par ces différentes manifestations, il vous est demandé de vous inscrire auprès du président de l'association **Philippe HEMET**, **tél : 02 31 63 15 80**

En attendant de nous rencontrer, les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent à toutes et tous de bonnes Fêtes de fin d'année 2024.



Découverte de Galvanormandie, la nouvelle entreprise de galvanisation près de Lisieux

L'usine de GalvaNormandie, spécialisée dans la galvanisation à chaud, a récemment commencé son activité à Glos. En quoi consiste ce procédé ? Pour en savoir plus, visite guidée avec le directeur des lieux.

Les caillebotis métalliques prennent la plupart du temps la forme de treillis, et peuvent servir à de très nombreux usages : revêtement de sol, chemin de circulation, marches d'escaliers, grilles de sécurité, les exemples ne manquent pas. L'entreprise Caillebotis Diamond, située à Glos, tout près de Lisieux, est leader de ce marché en France.

Une nouvelle usine a ouvert juste à côté de cette entreprise. Sous le nom de GalvaNormandie, elle s'occupe spécifiquement de la galvanisation à chaud. Un procédé permettant de protéger les pièces en acier pour une trentaine d'années, en trempant ces dernières dans des bains de zinc.

Ouvert aussi aux clients extérieurs

GalvaNormandie et Caillebotis Diamond appartiennent au même groupe, l'allemand Lichtgitter. Le fait d'implanter cette nouvelle usine, un bijou technologique aux chiffres imposants (4835 m² de surface, 17 mètres de hauteur sous plafond, un coût de 16 millions d'euros), permet surtout de « sécuriser la dernière étape de fabrication de caillebotis qu'est la galvanisation à chaud », indique Aurélien Legourrierec, directeur de GalvaNormandie.

Un bon moyen d'améliorer le bilan carbone de l'entreprise, car il arrivait que Caillebotis Diamond ait besoin de parcourir jusqu'à 300 km pour trouver des prestataires opérant cette dernière étape.

Malgré cela, GalvaNormandie garde une indépendance dans le sens où l'usine « est ouverte aux autres demandes de galvanisation, même lorsqu'elles n'ont aucun lien avec Caillebotis Diamond ». « On est déjà ouvert aux clients extérieurs », indique Aurélien Legourrierec, « des clients sont venus

pour des charpentes, des remorques, des équipements de box pour les chevaux, on travaille déjà avec des entreprises locales, comme les Vans Barbot ou Equip'horse ».

L'entreprise promet un délai de traitement assez court, « environ 48 heures ». D'ici à quelques semaines, il est prévu que GalvaNormandie mette en place, en complément, un service de transports.

La galvanisation, comment ça marche ?

Le premier bain de zinc, synonyme de mise en fonctionnement de l'usine a eu lieu le 28 mai, un peu plus d'un an après la pose de la première pierre (le 3 mai 2023). Une usine récente et moderne, donc, à la pointe de la technologie et des mesures de sécurité. La galvanisation à chaud passe par toute une série d'étapes, qui sont ici grandement automatisées.

→ Étape 1 : Accrochage des pièces

La première étape (image en bas à gauche) consiste en l'accroche des pièces sur un système de rail. Des pièces qui suivront ensuite un cheminement protocolaire.

→ Étape 2 : Préparation de la pièce

Deuxième étape (image en bas au centre), les pièces vont prendre la direction de multiples bains, afin de préparer ces dernières à la galvanisation.

- Un bain de dégraissage d'abord, un « lessivage » en quelque sorte, pour enlever les diverses salissures et graisses.

- Un bain d'acide ensuite, pour décaper les pièces (le plus souvent avec de l'acide chlorhydrique), « trempées de 20 minutes à 1 heure selon la taille et l'épaisseur des pièces », précise Aurélien Legourrierec.



Aurélien Legourrierec, directeur de la toute récente usine GalvaNormandie, située dans la zone des Hauts de Glos. Quentin DOS SANTOS MELGAR

- Un bain dit « de fluxage », enfin, pour éviter que l'acier ne se réoxyde. Dans ce cas, les pièces sont en général trempées dans une solution à base de chlorure de zinc et d'ammonium.

Les pièces sont séchées avant l'étape de la galvanisation, pour éviter les projections lors de l'immersion des pièces dans le bain.

→ Étape 3 : La galvanisation à chaud

Pour la galvanisation en elle-même (image en bas à droite), les pièces sont plongées dans un bain de zinc fondu à 450 °C. Ce bain, rempli de 300 tonnes de zinc pour un coût d'environ 800 000 € (prenant initialement la forme de gros lingots) est chauffé de façon électrique. « Une fois que l'on allume le bain, on ne l'éteint plus ensuite ».

Les pièces de formes simples doivent rester immergées quelques minutes. Les pièces plus complexes ou plus massives peuvent rester jusqu'à un quart d'heure.

Il faut en moyenne 60 à 70 kg de zinc pour protéger une tonne d'acier. Ce zinc perdu est donc à remplacer régulièrement dans le bain.

→ Étape 4 : Phase de refroidissement

Les pièces galvanisées sont ensuite refroidies à l'air libre et contrôlées, car il peut y avoir des ratés, et que la galvanisation d'une pièce ne se passe pas correctement.

Quelques recrutements prévus

L'usine est composée de 22 employés. Une douzaine d'entre eux a bénéficié d'un dispositif proposé par France Travail (ex-Pôle Emploi). Le dispositif AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) permet de recruter au travers d'exercices de simulation, « voir s'ils ont des capacités particulières », précise Stéphanie Garnier, directrice de France Travail Lisieux ; mais aussi au travers d'entretiens puis de formation sur site.

Pour l'entreprise, le bénéfice

a été d'avoir une prise en charge de la formation, et des employés prêts à travailler dans le domaine du traitement de surfaces. Pour les bénéficiaires du dispositif, une promesse d'embauche à la clé, sous forme d'un CDD d'un an. « Très peu de candidats avaient travaillé avant dans le secteur du traitement de surface, ils se sont vraiment formés sur le tas », indique Stéphanie Garnier.

L'entreprise cherche maintenant à mettre en place une seconde équipe, composée d'intérimaires. « Une équipe plutôt de nuit, quelques postes de jour sont tout de même recherchés », indique le directeur du site. « Même si les profils sont pour le moment uniquement masculins, on ne ferme pas la porte aux femmes, il faut juste savoir que c'est un métier assez demandant physiquement ».

• Quentin DOS SANTOS MELGAR

GLOS

Gestion financière : les Finances publiques et la commune renforcent leurs liens

Glos n'a pas été choisi par hasard. Connue pour sa rigueur comptable et l'efficacité de sa gestion financière, la commune est la première de l'arrondissement de Lisieux à signer une convention avec la Direction générale des finances publiques. Ce partenariat, d'une durée de trois ans, comprend des engagements réciproques afin d'améliorer les circuits comptables et la qualité de service rendu aux usagers. « Cette convention s'articule autour de quatre axes : enrichir les échanges d'information et renforcer la coopération entre partenaires, réduire le délai global de paiement au profit des fournisseurs de la commune, optimiser les recettes communales et améliorer la qualité comptable pour une meilleure information des élus et des citoyens » résume Brice Cantin, directeur départemental des finances publiques.

Un bilan tous les ans

Les services de la DGFIP s'engagent à accompagner la commune sur des actions concrètes, en fonction des besoins définis



Catherine Van Elslande, conseillère aux décideurs locaux, Brice Cantin, directeur départemental des finances publiques, Bernard Broisin-Doutaz, maire de Glos, et Véronique Desceliers-Hue, comptable du service gestion comptable de Lisieux, ont signé la convention mercredi matin.

au préalable. Les enjeux sont importants. « Sur la réduction de délai de paiement des fournisseurs, par exemple, ça va permettre aux entreprises qui interviennent sur des travaux dans la commune d'être payées plus tôt. Dans

le sens inverse, nous agissons pour garantir à la commune un bon encaissement des recettes » précise le directeur. « La gestion comptable et financière d'une commune est de plus en plus complexe. Certaines ont du mal

à gérer leur budget. L'appui des services de la DGFIP est un atout » souligne Bernard Broisin-Doutaz, maire de Glos. L'accord prévoit qu'un bilan annuel sera réalisé par les deux partenaires afin d'évaluer la progression de chaque action.

L'aire de grand passage évoquée au conseil d'agglo

Véritable Arlésienne, l'aire de grand passage des gens du voyage à Lisieux a été évoquée lors du conseil communautaire, jeudi. Le terrain choisi est situé à Glos.

Un pas en avant, un pas en arrière. En décembre 2022, après moult débats, les élus de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie tombaient d'accord. L'aire de grand passage pour les gens du voyage devait être construite à l'Est de Lisieux, dans la zone de la Galoterie, près du centre E. Leclerc. Depuis, le projet était resté au point mort. En cause, huit recours en justice, lancés par des particuliers et par une entreprise privée. Les élus de l'Agglo ont donc décidé, jeudi, d'abandonner officiellement le dossier.

Obligatoire depuis 2002

Cet équipement reste néanmoins obligatoire. Depuis 2002, la loi impose aux villes de plus de 5 000 habitants de disposer d'une aire de grand passage. Celle-ci doit permettre l'installation temporaire de membres de la communauté des gens du voyage, en période estivale. Et depuis la création de l'agglo, en 2017, cette tâche lui revient.

Après trente ans d'atermoiements, les maires sont au pied du mur. Un courrier du préfet du Calvados, reçu en septembre 2022, avait rappelé aux élus de l'agglomération l'obligation de mise en conformité avec le Schéma départemental. Le territoire est l'un des seuls à ne pas être en règle.

Un terrain à Glos

À la place du terrain de Lisieux, l'agglomération a proposé une alternative aux élus, ce jeudi soir. Un champ de 8 ha, situé à Glos, en dessous de la zone d'activités des Hauts-de-Glos. Ce terrain n'est pas nouveau : il fait partie des trois propositions présentées aux élus en 2022. Mais à l'époque, la proximité des nombreuses entreprises de la Zone d'aménagement concerté (ZAC)



Sujet sensible depuis de nombreuses années, l'aire de grand passage pour les gens du voyage devait être créée à Lisieux. Il n'en sera finalement rien. (PHOTO: ARCHIVES JENNE FOUQUET, OUEST-FRANCE)

avait poussé les votes vers Lisieux. Pourquoi cette volte-face ? « J'ai été contacté dès septembre 2023 par des entreprises qui m'ont indiqué qu'elles n'étaient plus opposées à la construction de l'aire de grand passage à Glos, explique François Aubey, président de l'agglomération. Pendant l'été, elles avaient subi de nombreuses installations illégales de gens du voyage sur leur site. »

Or, tant que l'agglo est hors-la-loi et ne dispose pas d'une aire de grand passage, les forces de l'ordre ne peuvent pas procéder aux expulsions en cas d'occupations illégales. « Ces chefs d'entreprise ont compris qu'il valait mieux que l'aire puisse voir le jour », constate François Aubey.

600 000 € de travaux

Les réunions avec les entreprises de la ZAC et les élus de la commune s'enchaînent. « L'idée a fait son chemin. Personne n'est ravi, mais tout le monde comprend la nécessité », résume le président de Lisieux Normandie.

Jeudi soir, les élus de l'agglo ont voté à l'unanimité en faveur du projet.

Hommage

Jeudi, les élus de Lisieux Normandie ont observé une minute de silence. Un hommage triple : à Hubert Courseaux, maire de Bonneville-la-Louvet, président de la communauté de communes Terre d'Auge et vice-président du Département du Calvados, décédé le 4 août. À Hugo Gravelle, Lexovien de 21 ans, décédé dans un accident de trottinette, le 15 août. Il allait commencer un contrat d'apprentissage au sein de l'Agglo pour devenir maître-nageur sauveteur. Et, enfin, à Eric Bellanger, conseiller municipal de Saint-Pierre-en-Auge, décédé quelques jours plus tôt.

Un autre vote aura lieu lors d'un prochain conseil communautaire, en décembre. La construction est estimée à 600 000 €, hors achat du terrain. Ouverture, « dans un monde idéal, pour l'été 2025 ». La conclusion, enfin, de vingt ans d'illégalité et de trente ans de débat local ?

Lucas LARCHER.

Ouest-France - 06/10/2024

GLOS

Un collectif s'oppose à la création de l'aire de grands passages des gens du voyage

Des habitants de Glos sont vent debout contre le projet qui prévoit la création d'une aire de grands passages des gens du voyage à côté de chez eux. Ils annoncent un voire plusieurs recours.

« Nous avons découvert ce projet dans le journal. Depuis, cela empêche tout le monde de dormir. » Des habitants de Glos sont remontés depuis quelques jours. Le 3 octobre, le conseil d'agglomération de Lisieux-Normandie a voté à l'unanimité pour changer le terrain qui accueillera la future aire de grands passages des gens du voyage. La parcelle de Lisieux a été abandonnée au profit d'une autre située à côté de la zone des Hauts de Glos. Un terrain de 8 ha, sur lequel seuls 4 ha seraient nécessaires pour aménager l'aire.

Au moins un recours

La nouvelle a fait bondir les riverains qui vivent à côté, et qui pour certains sont mitoyens de la fameuse parcelle. « Nous n'avons eu aucune information officielle, regrette Jean-Sébastien Audes. Nous allons solliciter l'agglo pour être entendus, même si la logique aurait voulu que ce soit l'agglo qui nous informe... »

Ces habitants de Glos se sont réunis dans un collectif : « Pour l'instant, nous sommes au statut de collectif, parce que c'est le plus simple dans un premier temps. Mais si les choses durent, le collectif aura forcément vocation à se transformer en association. »



Des membres du collectif. Derrière, la parcelle sur laquelle l'agglo prévoit de créer l'aire de grands passages.

Car oui, ils sont bien décidés à tout faire pour que l'aire ne voie pas le jour à côté de chez eux. Le premier terrain choisi par les élus, à Lisieux, avait fait l'objet de huit recours. Jean-Sébastien Audes prévient, en paraphrasant les propos de François Aubey lors du conseil d'agglomération : « Notre collectif aussi présentera un recours étayé, soutenu par un groupement d'avocats, pour défendre nos intérêts

et faire durer suffisamment les choses pendant plusieurs mandats de président d'agglo. »

Avec des entreprises

La communauté d'agglomération s'est tournée vers ce terrain parce que des chefs d'entreprise de la zone des Hauts de Glos, « quasiment tous » selon François Aubey, ont donné leur accord. « Nous sommes en contact avec des

entreprises qui sont toujours fermement opposées, assure Jean-Sébastien Audes. Certaines d'entre elles vont rejoindre le collectif, qui est en train de s'étoffer. » Il continue de frapper aux portes : « A minima, nous serons 20 ou 25 dans le collectif, et nous n'avons pas encore vu tout le monde », expliquait-il la semaine dernière.

« Urbaniser des terres agricoles qui sont parmi les

meilleures de tout le plateau, cela a de quoi surprendre », regrettent les membres du collectif. Ils poursuivent : « Il faut trouver une place aux gens du voyage, personne ne le conteste. Mais on peut trouver d'autres solutions. Il y a des friches industrielles en ville. On n'entend plus parler du terrain près de l'hippodrome (le 3^e terrain fléché par le préfet, ndlr), pourtant, il n'y a pas plus d'entreprises autour, et il n'y a aucun riverain. Oui, il faut respecter les règles du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, mais au niveau national, la Normandie n'est pas du tout le mauvais élève. Il faut trouver un consensus qui convienne à toutes les parties. Et aujourd'hui, ce n'est pas le cas. »

« Ils ont grillé un feu rouge »

« Tous les feux sont au vert », s'était réjoui lors du vote Thierry Eustache, conseiller délégué en charge des gens du voyage. « Non, tous les feux ne sont pas au vert, rétorque Jean-Sébastien Audes. Ils ont grillé un feu rouge qui me paraît assez important, c'est celui des riverains, qui sont les premiers concernés. »

● Paul LESIGNE

Pays d'Auge - 22/10/2024

Démarches en Mairie

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie la plus proche pour faire votre demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport est la mairie de LISIEUX. Pour effectuer cette demande, vous devez prendre rendez-vous avec le service des Formalités administratives en utilisant le lien suivant :

<https://www.ville-lisieux.fr/674-E-rendez-vous.html>

Si vous ne trouvez pas de rendez-vous à votre convenance, contactez les mairies environnantes suivantes : Mézidon-Vallée d'Auge (02.31.20.01.96), Livarot-Pays-d'Auge (02.31.63.53.19) et Pont-l'Évêque (02.31.64.00.02)

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent se rendre à la Maison France Services pour faire cette démarche avec eux.

Centre Socio-Culturel CAF

1 rue Taunton 14100 Lisieux France

maisondeservices.lisieux@agglo-lisieux.fr

02 14 04 82 20

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) POUR LES MINEURS

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Remplir le formulaire N°15646*01 en ligne, le télécharger et l'imprimer.

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date de son anniversaire :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens (BAC, permis de conduire...)

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dorénavant, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, afin de participer aux élections. La date limite de dépôt d'une demande d'inscription est fixée au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Il faut être âgé de plus de 18 ans et être de nationalité française, se présenter en mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez obtenir plus d'informations et faire vos démarches en ligne sur servicepublic.fr

<https://www.service-public.fr/>



ATTENTION AUX SITES PRIVÉS, SOUVENT PAYANTS, QUI PROPOSENT DE VOUS AIDER

Civisme

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts et tout autre déchet est interdit (article 84 du règlement Sanitaire Départemental, Circulaire interministérielle du 18/11/2011)

Voir les horaires des déchetteries page suivante



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES HORAIRES POUR LA TONTE ET L'UTILISATION D'ENGINS A MOTEURS

8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30 du lundi au vendredi inclus

9 H à 12 H 00 et de 15 H à 19 H les samedis

10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.

LE SAVIEZ-VOUS ?



50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR, ET NOTAMMENT AUX
PARTICULES
FINES PM 2,5
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)

PROFESSIONNELS

La redevance déchèterie

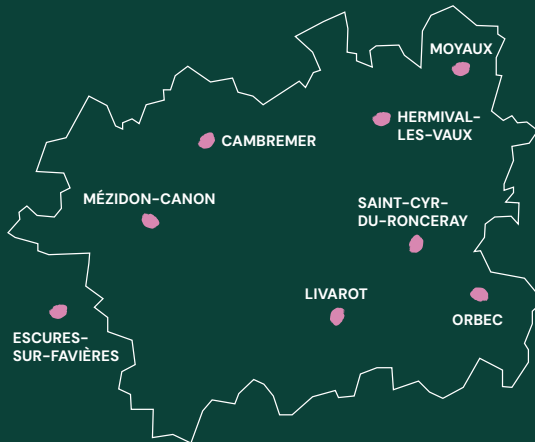


LISIEUX
NORMANDIE

ENVIRONNEMENT

Vos déchèteries

À partir du 1er octobre 2024, vous devrez présenter votre pass pour accéder aux déchèteries.



Les horaires de vos déchèteries

Les jours d'ouverture des déchèteries de Lisieux Normandie sont variables selon les sites. Retrouvez tous les horaires sur notre site internet lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/

Il est conseillé d'éviter les horaires suivants : 11h30/12h et 16h30/17h.

Avant de vous rendre en déchèterie :

- Munissez-vous de votre pass
- Triez vos déchets par nature pour faciliter leur dépôt

L'agent de déchèterie est habilité à limiter ou à refuser des déchets si par leurs natures et leurs quantités, ils représentent un danger ou un risque de saturation de l'équipement.

LISIEUX
NORMANDIE

ENVIRONNEMENT

Vous avez des questions ?
Contactez le service relation usagers

02 50 68 90 27
environnement@agglo-lisieux.fr

À compter du 1^{er} octobre 2024

L'Agglomération Lisieux Normandie met en place la redevance déchèterie pour les PROFESSIONNELS.

La redevance déchèterie, c'est très simple : vous demandez votre pass, puis vous le présentez à chaque passage. Vous recevrez ensuite une facture trimestrielle, basée sur vos dépôts effectifs.

Vous participez ainsi au financement du service et contribuez à une gestion plus équitable des déchets.



Vous êtes :

- Un professionnel qu'importe le corps de métier
- Une commune membre de l'Agglomération Lisieux Normandie ou un des services associés
- Une personne déclarée en CESU
- Une association

Vous êtes concernés par le pass déchèterie !

Obtenir mon pass déchèterie

1 Avant toute demande d'inscription, munissez-vous des pièces justificatives suivantes :

PROFESSIONNELS : entreprise, artisan, commerçant, agriculteur, structure de l'ESS et auto-entreprise
Attestation d'inscription au Répertoire National des Entreprises (extrait RNE)

COMMUNES, membres de l'agglomération Lisieux Normandie, services associés :
Avis de situation au répertoire SIRENE

Personnes déclarées en CESU :

Carte d'affiliation au Centre de Remboursement des CESU (CRCESU) ou dernier bulletin de salaire avec votre code Numéro d'Affiliation National (NAN)

ASSOCIATIONS :

Justificatif de publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises (JOAFE) ou extrait RNE / avis SIRENE

2 Contactez-vous sur notre site internet ou scannez ce QR code

Créez votre compte, suivez les indications, et vous recevrez par la suite votre pass par voie postale.

Sur le site internet lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/



Un pass dématérialisé est également disponible. Pour le générer, rendez-vous sur votre compte en ligne. Ce pass sous forme de QR code est unique et partageable auprès de l'ensemble de vos équipes.

La mise en place de la redevance déchèterie représente votre juste participation à la gestion de vos déchets sur le territoire de l'Agglomération Lisieux Normandie.

Ça devient payant

Déchets de bois	13€ / m ³
Végétaux en mélange et souches	10€ / m ³
Déchets inertes	23€ / m ³
Déchets non valorisés	28€ / m ³
Déchets dangereux	1,50€ / kg
Produits mercuriels	15,50€ / kg

Ça reste gratuit !



Retrouvez la liste complète des déchets autorisés sur notre site internet :

lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/

Pour plus d'information, contactez :

le service relation usager

02 50 68 90 27

INFO PRATIQUE

Le réemploi est aussi une solution. Des conteneurs spécifiques sont disponibles dans les déchèteries d'Hermival-les-Vaux et à Mézidon-Vallée d'Auge.

Bonne nouvelle !

Association, structure de l'ESS, commune membre, personne déclarée en CESU :

une fois votre pass en main, vos dépôts sont gratuits.



LE COMPOSTAGE

Composter ses déchets permet de produire son propre amendement et nourrir son jardin. Une grande partie de vos déchets de cuisine et de jardin peuvent être mis dans le composteur et ainsi réduire de 30% vos ordures ménagères !

ALORS RÉDUISONS NOS DÉCHETS, GRACE AU COMPOSTAGE !



MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS

Sur réservation, l'Agglomération Lisieux Normandie met à votre disposition gratuitement un composteur individuel dans le cadre de son nouveau schéma de gestion des déchets. Suivez le lien :

DEMANDE DE COMPOSTEUR - DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR

Les personnes ayant payé pour obtenir un composteur auprès de l'Agglomération peuvent demander le remboursement via ce lien :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-remboursement-de-composteur>

Le tri des biodéchets sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 : il faudra désormais avoir l'équivalent d'une poubelle verte et faire du compost. Dans son jardin, ou dans un point collectif. C'est ce que prévoit la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020. **Pour commander un composteur auprès de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :** <http://lisieux-normandie.fr/compostage/>

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2025, LE NOUVEAU SCHÉMA DE GESTION DES DÉCHETS DE L'AGGLOMÉRATION S'APPLIQUERA.

2025 LES DÉCHETS ça change !

POURQUOI ÇA CHANGE ?

- 1 Pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets
- 2 Pour harmoniser les services pour tous les habitants du territoire
- 3 Pour maîtriser les coûts

J'HABITE LISIEUX NORMANDIE, QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI EN 2025 ?

- Je pratique le compostage** pour réduire le volume de mes déchets ménagers.
- Ma collectivité met en place l'apport volontaire.** Je me rends dans un lieu unique près de chez moi pour y déposer les déchets recyclables, le verre et les déchets ménagers.
- À partir de 2026, je paye en fonction des déchets ménagers que je produis avec la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.**

EN ATTENDANT 2025, RIEN NE CHANGE POUR MOI !

Renseignements | environnement@aggo-lisieux.fr | 02 50 68 90 27 | lisieux-normandie.fr

Horaires d'ouverture des déchèteries

9H - 12H15 / 14H - 17H45
DERNIÈRE ENTRÉE À 12H LE MATIN ET 17H30 L'APRÈS-MIDI

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Cambremer	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Escures-sur-Favières	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Hermival-les-Vaux	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Livarot	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mézidon-Canon	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Moyaux	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Orbec	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
St-Cyr-du-Ronceray	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE DIMANCHE, LE LUNDI MATIN ET LES JOURS FÉRIÉS (LUNDI DE PENTECÔTE COMPRIS)



LES DÉCHÈTERIES LISIEUX NORMANDIE | Accès gratuit pour les particuliers

- Cambremer** - Avenue des Tilleuls (D101 près du stade) 14340 Cambremer
- Escures-sur-Favières** - Rue Principale (proche intersection D253a et D40 route du Bel-Air) - Escures-sur-Favières 14170 Vendevrou
- Hermival-les-Vaux** - 97 impasse Edouard Belin 14100 Hermival-les-Vaux
- Livarot** - Boulevard Robert Piquet ZI - Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge
- Mézidon-Canon** - Rue Jules Ferry - Mézidon-Canon 14270 Mézidon-Vallée d'Auge
- Moyaux** - La Venonnière (D143) 14590 Moyaux
- Orbec** - ZA du Beauvoir (D4 route de Livarot) 14290 Orbec
- Saint-Cyr-du-Ronceray** - Saint-James (D135) Saint-Cyr-du-Ronceray 14290 Valorbiquet



Tél. 02 50 68 90 27 | environnement@aggo-lisieux.fr | www.lisieux-normandie.fr

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers.

pratiques

MAIRIE

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Courriel : mairie@glos.fr
Lundi : 10h-12h
Mardi : 10h-12h et 15h30-17h30
Jeudi : 15h30-17h30
Vendredi : 10h-12h et 15h30-17h30



Pendant les vacances, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi : 10h-12h
Mardi et vendredi : 15h30-17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Renseignements au service
Environnement : 02 50 68 90 27

Les poubelles ne doivent être déposées DEVANT chez vous que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.

Il est incorrect d'aller déposer ses poubelles devant chez le voisin.

Il est également incorrect de déposer ses déchets tout au long de la semaine dans les containers à poubelles présents à l'entrée de certains chemins de la commune ne pouvant être empruntés par le camion de ramassage lorsque l'on bénéficie soi-même du ramassage en porte à porte.

ATTENTION SUPPRESSION DES BACS BLEUS



**LE PAPIER,
C'EST DANS
LES SACS OU
BACS DE TRI !**



Le service déchets reste à votre écoute au 02 50 68 90 27
environnement@agglo-lisieux.fr

www.lisieux-normandie.fr



ANNUAIRE

Urgences médicales15

Pompiers.....18

Gendarmerie 17

Gendarmerie Renseignements.....02 31 31 89 03

Sous-Préfecture..... 02 31 31 66 00

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

11 rue François Mitterrand – LISIEUX 02 31 61 66 00

Centre Hospitalier

4 rue Roger Aini - LISIEUX.....02 31 61 31 31

Polyclinique

175 rue Roger Aini - LISIEUX.....02 31 48 42 42

GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

ENEDIS (ex ERDF) :

Accueil distributeur 09 69 32 18 41

Centre d'appel dépannage09 726 750 14

(24h/24 et 7j/7)

CAF (Hauteville) :

rue de Taunton - LISIEUX.....02 31 61 43 26

MSA :

6 rue Carmel - LISIEUX 02 31 25 39 39

CRAM de Normandie :

Service social.....08 20 90 41 77

CARSAT NORMANDIE :

Point d'accueil de retraite de LISIEUX

Cour Matignon - LISIEUX09 71 10 39 60

Pôle Emploi :

88 avenue Guillaume Le Conquérant

LISIEUX.....09 72 72 39 49

LES ASSOCIATIONS DE GLOS

L'association des Parents d'Elèves

Présidente : Mme Marion LECONTE – 06 01 42 86 15

L'Union

Présidente : Mme Julie GATINET - 02 31 62 72 75

AS GLOS

Présidente : Mme Inès THOUIN – 06 69 05 10 34

L'association de l'école

Président : Julien PARMENTIER : 06 16 13 10 49

Les Anciens Combattants

Président : M. Pierre ANFRY - 02 31 62 30 14

Les Jeunes D'Autrefois

Président : M. Philippe HEMET - 02 31 63 15 80

Pour la location de la salle de l'Union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88

Pour la location de la salle polyvalente « lessorbiers », contacter la mairie au 02 31 62 70 43